



Association des Résidents du lac Carillon

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARC**

**TENUE LE 11 OCTOBRE 1997,**

**À 9 H 30, AU 4164, DU HUARD, LAC CARILLON**

**Étaient présents :** Pierre Bédard (c.a. – 4111)  
Jean-Marc Charbonneau (c.a. – 4156)  
Diane Delisle (4115)  
Robert Girard (4105)  
Claire Huot (c.a. – 4164)  
Serge Lachance (c.a. – 4164)  
Suzanne Léveillé (4113)  
Mario Lupien (4115)  
Michel Lupien (4113)  
Rino Morin (4208)  
Carole Paré (420?)

**Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :**

### **1. MOT DE BIENVENUE**

Le tiers des membres en règle, soit huit (8) membres, étant maintenant présent, la rencontre débute à 10 h 00. Serge Lachance souhaite la bienvenue et mentionne que M<sup>me</sup> Jocelyne Godbout, trésorière, sera absente.

### **2. RÈGLES DE PROCÉDURE**

Les règles de procédure habituelles s'appliquent. La convocation de l'assemblée générale fut faite dans les 30 jours de sa tenue, soit le 11 octobre 1997.

### **3. LECTURE DU COMPTE RENDU DU 12 OCTOBRE 1996**

Claire Huot fait la lecture du compte rendu de l'assemblée générale du 12 octobre 1996.

### **4. ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 12 OCTOBRE 1996**

L'acceptation du compte rendu est proposée par Mario Lupien et secondée par Robert Girard. Adoptée à l'unanimité.

## 5. RAPPORT DU PRÉSIDENT

- **Publicité**

Tous les commerçants de St-Ubalde ont reçu une lettre les incitant à devenir commanditaire de l'ARC par l'insertion d'une annonce dans l'Écho du Carillon. Nouveau commanditaire : Caisse populaire de St-Ubalde. Départ : Métro Richelieu et Terrassement St-Ubalde (cessation d'entreprise).

- **Sûreté du Québec**

Suite à la dernière série de vols, le conseil d'administration s'est opposé à la fermeture du poste de Portneuf et a soutenu la demande des maires. Les effectifs de St-Raymond ont été baissés et le poste de Portneuf demeure ouvert.

- **Bateaux à moteur**

M<sup>me</sup> Frenette, de Notre-Dame de Montauban n'a pas eu le temps de transmettre encore la résolution relative à l'interdiction d'accès aux bateaux à moteur sur le lac Carillon.

- **Rencontre avec le maire**

Rencontre tenue en août, parmi les points discutés, entre autres :

- état lamentable autour des bacs à déchets;
- ajout de bacs à déchets à matériaux secs ailleurs que sur le territoire du lac Carillon;
- entretien et déboisement des rues pour faciliter l'entretien des chemins cet hiver;
- demande de pousser la neige du côté opposé des chalets;
- ouverture du chemin de la marina l'hiver en cas d'incendie;
- camping : camping dans les rues, feux ailleurs que dans les sites permis, etc. - demande d'apporter plus de rigueur lorsque l'autorisation de camper est remise aux groupes;
- limite de vitesse 40 km et pancarte attention à nos enfants;
- réparations du quai (déjà effectuées).

- **Noms des rues**

La municipalité a accepté les noms soumis de même que la Commission de toponymie : chemin de la Marina, etc.; une lettre sera adressée à Hydro Québec et Québec Téléphone pour les en aviser.

- **Devenir propriétaire**

Le 19 juin 1997, une série de lettres a été préparée : Roger Dussault, préfet de la MRC de Portneuf, Roger Bertrand, député de Portneuf, Roger Gendron, maire de Saint-Ubalde et Roger Matte, conseiller municipal.

Selon les renseignements obtenus, les maires sont à modifier la structure de la MRC : plus grande est la population, plus il y a de représentants. Un représentant par municipalité est assis à la table de la MRC.

Selon le maire, d'ici deux à trois ans, ce dossier sera réglé et on pourra acquérir les terrains. Nous sommes dans une région de lacs et selon eux, chaque lac doit donner accès au public; cette vente se fera lorsque les autres lacs seront organisés. La position de la MRC est de ne jamais céder la bande longeant le lac.

Suite à ces informations, il est convenu d'attendre des nouvelles de la municipalité avant de faire quoi que ce soit. Selon M. Robert Girard, M. Dussault est disponible en tout temps pour une rencontre, il est heureux de constater que notre Association est bien structurée et qu'elle se soucie de son environnement.

- ***Lotomatique***

Serge Lachance cède la parole à Jean-Marc Charbonneau. Au 19 août, les ventes d'abonnement totalisent 1 092 \$. Les ventes totalisent le 1/5 de notre objectif. Un article a été rédigé offrant 6 % à des revendeurs. Aucune personne n'a communiqué son intérêt. Aucun dividende à ce jour n'a été versé.

## **6. ÉTATS FINANCIERS**

Après lecture et vérification des états financiers, l'ARC détient un avoir net de 824,01 \$. Cette somme provient presque en totalité des commandites. Une motion de félicitations est adressée à Serge Lachance pour avoir recueilli ces sommes et un mot de remerciement spécial sera adressé aux commanditaires dans le prochain journal.

## **7. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Selon M. Michel Lupien, le tout apparaît conforme.

## **8. ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Proposée par Diane Delisle, secondée par Rino Morin, adoptée à l'unanimité.

## **9. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR 1998**

Il est proposée par Rino Morin, secondé par Robert Girard de nommer M. Michel Lupien à titre de vérificateur pour 1998. Adopté à l'unanimité.

## **10. COTISATION 1998**

Puisque certains membres n'ont pas acquitté le coût de leur cotisation pour 1997, il est suggéré de laisser le montant à 10,00 \$. Adopté à l'unanimité.

## **11. RENOUVELLEMENT DE MANDAT**

Le mandat du trésorier prend fin avec la présente réunion. Il est proposé par Claire Huot et secondé par Suzanne Léveillé de nommer M<sup>me</sup> Jocelyne Roberge Godbout à ce poste. Adopté à l'unanimité.

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Certains propriétaires notent les points suivants :

- chasse à proximité des chalets;
- chiens laissés sans laisse;
- vitesse à proximité des boucles : il est proposé par Carole Paré et secondé par Rino Morin de faire diminuer la vitesse à 20 km à l'heure.

La levée de l'assemblée s'effectue à 11 h 20.

Claire Huot, Secrétaire